



FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES ASSOCIATIONS DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ EN SANTÉ

ACTE D'ENGAGEMENT

**Le mercredi 8 octobre 2014, étaient présents
en trois conseils d'administration simultanément réunis :**

Pour l'AFGRIS	Eric Bertrand	Président
	Jacques Weissenburger	
Pour l'ANRQ-Psy	Marie-Françoise Valois-Bourricand	Présidente
	Virginie Monnot	
	Maud Papin-Morardet	
Pour la SOFGRES	Gilbert Mounier	Président
	Guillaume Andre	
	Brigitte Bissauge	
	Anne-Monique Cuny	
	Farah Messai	
	Marc Moulaire	
	Jacques Ragni	
Invitée spéciale	Suzanne Bisailon	

Avec pour unique ordre du jour
la création d'une Fédération des associations
de la qualité et de la sécurité en santé

Réunis en séance exceptionnelle, les conseils d'administrations de l'AFGRIS, de l'ANRQ-Psy et de la SOFGRES ont décidé de proposer à leurs assemblées générales de s'engager dans la création de la Fédération française des associations de la qualité et de la sécurité en santé.

Ils ont élaboré ensemble le projet de statut fédératif, et approuvé le logo de la future fédération.

Ils ont décidé que le processus constitutif se poursuivra par :

1. Le vote par chaque assemblée générale des associations fondatrices de la décision d'engagement dans la Fédération ;
2. L'insertion dans leurs statuts de l'article 4 du projet de statut de la fédération, ainsi que des modalités de désignation de 8 de leurs membres à l'assemblée fédérale, laissées au choix.
3. La désignation des membres appelés à constituer l'assemblée constitutive fédérale.
4. La finalisation puis le vote en assemblée générale fédérale constitutive du reste des statuts fédéraux, et le dépôt de ceux-ci auprès de la préfecture de Paris.
5. La rédaction du document constitutif fixant pour l'année 2015 les activités mises en commun, et la mise de fond demandée aux associations membres.